

16èmes Journées de Valorisation de la Recherche
5 et 6 Novembre 2015 - Ecole Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse



70 ANS **de JUSTICE PENALE** **des MINEURS**

LA JUSTICE DES MINEURS : ENTRE SPÉCIALISATION ET DÉSPÉCIALISATION ?
LES ENJEUX ET LES ÉVOLUTIONS DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES
L'AVENIR DE LA JUSTICE DES MINEURS

L'année 2015 marque la célébration des 70 ans de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à la délinquance juvénile. Par ce texte la France a institué, après bien d'autres pays, une justice et un traitement pénal des mineurs véritablement spécifique. Cet anniversaire offre l'occasion de revenir sur le passé, d'aborder le présent et de se projeter dans l'avenir de cette justice qui se voulait singulière et dans laquelle Philippe Robert voyait « *un laboratoire de la justice pénale du futur* ».

Le texte initial a été modifié à de nombreuses reprises. La procédure a considérablement évolué - marquée notamment par un renforcement du rôle du parquet - certains types d'établissements ont disparu, d'autres ont été créés, de nouvelles mesures ont vu le jour et le panel des qualifications et des sanctions s'est élargi. C'est pourquoi la question se pose de savoir si ces modifications ont renforcé la spécificité de la justice des mineurs ou, au contraire, l'ont-elles

rapprochée du droit pénal des majeurs ?

S'il y a eu une évolution significative du droit pénal, la prise en charge effective des mineurs a connu également des transformations considérables. Quels liens peut-on faire entre les évolutions législatives, judiciaires et éducatives ? Les modifications du droit ont-elles entraîné *ipso facto* des révisions significatives des pratiques éducatives ?

Les transformations de la justice des mineurs sont liées à des changements de toute nature qui paraissent sans lien direct avec le traitement de la déviance et de la délinquance juvénile. À titre d'illustration et sans prétendre à une quelconque exhaustivité, citons parmi les facteurs, le développement des sciences humaines évoqué directement dès l'exposé des motifs dans la plupart des circulaires, la prolongation de la scolarité et la massification de l'enseignement secondaire, les

transformations de la famille et des rapports de genre, la promotion d'une société des individus... sans compter les effets de la crise économique et sociale. Quel est le poids des changements socio-économiques sur la justice des mineurs et sur sa spécificité ? En tant que politique publique, la justice des mineurs a-t-elle su accompagner ces changements ou les a-t-elle subi ?

Enfin dans un monde globalisé et interdépendant, les modèles circulents et les conventions internationales ne sont pas sans effet sur les législations internes, voire sur les modalités de prise en charge. Quel est le rôle de cet environnement international sur la teneur particulière du droit pénal des mineurs, des traitements judiciaires et des prises en charge ?

Pour comprendre les évolutions, analyser la situation actuelle et penser l'avenir, l'apport des sciences juridiques, de l'histoire, de la sociologie, de la philosophie,

des sciences politiques est indispensable tout comme les témoignages et les réflexions de professionnels. C'est de cette façon que ces journées de valorisation de la recherche entendent contribuer au débat en instaurant un dialogue entre chercheurs de divers horizons et acteurs de la justice des mineurs.

JEUDI 5 NOVEMBRE**8h00 ACCUEIL****9h00-10h00****Propos introductifs***Présidence* : Dominique Youf

Mme Catherine Sultan
Directrice de la Protection judiciaire
de la jeunesse

Mme Rosemonde Doignies
Directrice de l'École nationale de
protection judiciaire de la jeunesse

10h00-12h30**La justice des mineurs :
entre spécialisation et
déspecialisation ?****CONFÉRENCES***Présidence* : Nadia Beddiar,
chercheur en droit

- **A propos de l'évolution du
droit pénal des mineurs : un
regard transversal**

Marielle de Béchillon
Maitre de conférences en droit privé,
Université de Pau et des pays de
l'Adour

- **Spécialisation et despécialisation : une évolution complexe**

Dominique Youf
Directeur du service de la
recherche et de la documentation,
ENPJJ

- **Les débats de la scène internationale sur la justice juvénile entre 1900 et 1940**

Nicolas Dérasse
Maitre de conférences en histoire,
Université de Lille 2

- **Les années 1960 - 1970 ou les habits neufs de l'ordonnance de 1945**

Jean - Jacques Yvarel
Chercheur en histoire, ENPJJ

12h30-14h00 DEJEUNER**14h00-17h30****Les enjeux et les évolutions
des pratiques professionnelles****CONFÉRENCES***Présidence* : Hakim Bellebna, docteur
CERAPS, formateur ENPJJ.

- **Les politiques publiques de la délinquance juvénile au risque de l'opinion publique**

Pierre Mathiot
Professeur des universités en sciences
politiques, Sciences Po Lille

- **L'évolution du rôle du juge des enfants**

Christian Mouhanna
Sociologue, chargé de recherches
CNRS, directeur du CESDIP

TABLE RONDE 1**Les acteurs de la chaîne
pénale***Modérateur* : Grégoire Meurin
éducateur PJJ

Anne Kiriakides
Juge des enfants, tribunal de grande
instance d'Aix-en-Provence

Martin Levrel
Commissaire divisionnaire, chef de
la division de Roubaix
Natacha Rateau
Procureur de la République, tribunal
de grande instance de Niort
Maitre Carole Sulli
Avocat au Barreau de Paris

16h00 PAUSE**TABLE RONDE 2****Les institutions : l'exemple
du milieu ouvert**

- **L'évolution des pratiques à
travers trois générations de
professionnels de l'éducatif**

Modérateurs : Véronique
Blanchard, Responsable du Centre
d'exposition historique «Enfants en
justice»
Jean-Pierre Jurmand, Chercheur
en histoire, ENPJJ

Didier Blanchard
Responsable d'unité éducative, Niort.
Maité Bourquin
Directrice honoraire PJJ
Françoise Cardaire
Directrice honoraire PJJ

17h30 FIN DES ECHANGES**18h00 COCKTAIL**

